

AVERTISSEMENT

Conditions d'utilisation.

En téléchargeant ce guide, vous avez acquis une licence d'utilisation dans les conditions et avec les réserves indiquées ci-après et non un quelconque droit de propriété sur les illustrations ou les textes qui y sont présentés.

1/ Il est interdit de le commercialiser sous une forme quelconque (papier, internet, cédérom ou autre), ou pour quelque promotion que ce soit.

2/ Si l'utilisateur peut imprimer ces pages pour son besoin personnel, voire les copier sur son ordinateur portable, il ne peut en aucun cas utiliser le contenu, même transformé, photo, texte, carte, itinéraire ou autre pour quelque usage que ce soit, commercial ou autre, sans accord écrit assujéti à un devis. Valéry d'Amboise reste propriétaire à part entière de la totalité de ces guides.

Utilisation : Pour utiliser ce guide d'une façon optimale, il est recommandé de brancher le son et internet. Tous les liens proposés, sélectionnés avec soin, apportent un complément d'information aux articles de ce guide. Certains sites, préférés à d'autres (officiels) pour leur qualité, sont privés et susceptibles de fermer ou de changer d'adresse. L'auteur ne saurait être tenu pour responsable d'un lien inopérant ou de l'abondance des publicités qui financent ces sites.

Par contre, ce guide est constamment remis à jour et le lecteur est encouragé à visiter régulièrement le site

OBSERVATIONS

POPULATION : Par ailleurs, certaines différences peuvent exister entre les indications données dans ce guide et celles apportées par les sites proposés. Par exemple :

– les populations indiquées sont celles dites «sans doubles comptes» (les communes ont tendance à inclure, par exemple les pensionnaires des maisons de retraite ou les résidents secondaires, considérés par l'INSEE comme des «doubles compte» déjà décomptés dans leur commune principale)

– les superficies incluent les zones dites «non cadastrables»

– le nom des habitants d'une commune a, en général, été constitué par les historiens locaux à partir du nom ancien du village. En fait, dans la plupart des cas, il a été établi au hasard, sans directives précises des autorités, par les intéressés eux-mêmes. Il existe donc des variantes importantes et surtout, des doublons qui peuvent provoquer bien des erreurs. Par exemple, tous les habitants des communes «Saint-Etienne» sont des Stéphanois. Il est indispensable de préciser «Stéphanois de Corrèze», ou «Stéphanois de Corbières».

Les fusions de communes ont également posé des problèmes et un segment de chaque nom est, en général, utilisé dans le nom final. Mais le plus souvent, les noms anciens subsistent. Par exemple, la logique veut que les habitants de Barlin-Coudier soit les «Bardiérois» ; dans la pratique, les noms «Barlinois» et «Coudiérois» subsistent.

ILLUSTRATIONS

Au niveau illustrations, ce n'est pas systématiquement le point principal (vu et archi-vu) qui a été mis à l'honneur (la tour Eiffel pour Paris ?). Pas question pour l'auteur unique (Valéry d'Amboise) des photographies de proposer à chaque fois un catalogue des centres les plus significatifs du village, mais parfois un lieu moins connu. Même chose au niveau des dessins (en partie exclusifs, dû au dessinateur TICO).

A remarquer que la faune et la flore ne sont là qu'à titre indicatif et surtout pas exhaustif. Des ouvrages spécialisés proposent localement un grand choix établi par des érudits en la matière.

PHOTOS PRIVÉES

Toutes les photographies ont été réalisées exclusivement par Valéry d'Amboise et montrent soit des lieux publics, soit des endroits privés, avec l'autorisation des propriétaires du moment.

Il est évident que ces photos (qui sont aussi un hommage aux responsables de telle ou telle restauration réussie, par exemple) aident puissamment à la promotion d'un site. Elles sont présentées gratuitement, sans aucun appui financier publicitaire de la part des intéressés.

Toutefois, si, pour des raisons qui vous appartiennent, vous ne désirez plus voir votre propriété (ou vous-même) illustrer ce guide, la loi vous autorise à demander la suppression de cette illustration. Il suffira d'un simple courriel argumenté avec preuves à l'appui adressé à :

valerydamboise@wanadoo.fr

Inscrire dans «sujet» les mots, obligatoires : [guide «untel» suppression] pour éviter que les courriels ne soient éliminés par le logiciel anti-spam.

Les preuves de propriété sont nécessaires afin d'empêcher, par exemple un concurrent, de faire disparaître une promotion gratuite qui le gêne.

COTATIONS



Les cotations (1 à 4 cœurs) sont une interpolation établie par l'auteur notamment à partir de l'ensemble des guides touristiques existants, de façon à éviter tout parti pris personnel. En effet, malgré une très grande expérience, les précautions prises et les nombreuses visites effectuées sur vingt cinq années, les influences extérieures sont nombreuses : un site sous le soleil peut présenter un intérêt qu'un autre (pourtant plus riche), sous un temps gris, n'offrirait pas, de même, un accueil charmant, un hôte brillant, de grand talent, peuvent fausser le jugement.


Précisons encore le flou à propos de la cotation d'un village sans grand intérêt, donc dépourvu de ♥ mais possédant une curiosité exceptionnelle.


En outre, un ♥ dans tel ou tel département n'a de valeur relative que par rapport aux autres sites de ce même département. Peut-être n'aurait-il que deux ou trois cœurs dans une autre région.

RUBRIQUES

 **Histoire.**

 **Patrimoine.**

 **Culture et artisanat.**

 **Fêtes et animations.**

 **Nature.**

 **Sports et loisirs.**

 **Itinéraires,**

 **Hébergement. Gastronomie.**

 **Personnages.**

Les rubriques proposées (qui ne le sont pas systématiquement dans chaque village, évidemment) sous-entendent de perpétuelles modifications, y compris pour l'histoire, qui peut, elle aussi, évoluer (grand événement récent par exemple).

Le patrimoine peut s'enrichir (restauration ou découverte récente) ; comme toutes les autres rubriques. Des activités peuvent aussi disparaître. Tel club de sport local n'accepte peut-être pas d'invité.

L'auteur ne peut être tenu pour responsable de tel ou tel manquement !

ITINÉRAIRES

Les propositions de visite, sous forme de cartes, sont évidemment indicatives, voire subjectives ; elles seront peut-être trop courtes pour certains amateurs particulièrement rapides ; ou, au contraire, trop chargées pour d'autres, plus posés. Chacun est invité à surveiller l'heure durant ces promenades, de façon à équilibrer au mieux sa journée en éliminant, au besoin, la visite de tel ou tel site.

Qu'il soit clair que pour des raisons géographiques, certains itinéraires proposés sont plus chargés que d'autres !

REMARQUES

Pour toute indication, observation, critique ou autre, concernant le guide, chacun est cordialement invité à écrire à l'auteur :

valerydamboise@wanadoo.fr


Bien inscrire dans le sujet les mots, obligatoires : [guide «untel» observations] pour éviter que les courriels ne soient éliminés par le logiciel anti-spam.

Si Valéry d'Amboise ne pourra sans doute pas répondre individuellement (ce qu'il fera dans la mesure du possible en tout cas), toutes ces notes seront étudiées et répertoriées avec soin.


Bonne balade !



tiques et de rivière. Stades. Tennis. Tourisme fluvial (halte nautique sur le Rhône). Camping-caravaning. Gîtes de France.

 **Itinéraires**, s/carte de Remoulins.

 **Gastronomie**. Vins AOC «Côtes-du-Rhône».

 **Personnages**. Le physicien André Astier et l'écrivain frère Savinien, sont nés dans la commune.

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON, de haut en bas : site du château ; la Rotonde ; buste doré dans l'église (en bas)




VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON

Cliquez sur le lien pour plus d'infos

VILLEVIEILLE (VILAVIEILHA) 30250

alt. 61 m, commune (T 25 s/carte de l'arr.). Arr. de Nîmes, canton de Sommières. 1196 hab., les Villeviellois (oises) ; sup. 828 ha. Village perché pittoresque (site inscrit). Ruines féodales du 15^e. Château composite (origines du 12^e) classé. Beau château (soirées musicales en août) et pigeonnier inscrit de Pondres. Eglise du 17^e. Temple. Musée d'Arts décoratifs. Site chalcolithique de Fontbousse. Panorama cévenol.

VISSEC (VISSEC) 30770

altitude 400 m, commune (S 19 s/carte de l'arr.). Arr. du Vigan, canton d'Alzon. 43 habitants les Vissecois (oises) ; sup. 2183 ha. Bourg  pittoresque perché. Ruines féodales. Eglise Ste-Marie des 17^e, 19^e/20^e s. Gorges  de la Vis ; cirque  rocheux. Causse de Blandas. Panorama. Routes touristiques. Pêche.



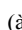
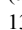



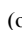
VISTRE (LE)


ruisseau du Gard. Il prend sa source à proximité de Bezouce, arrose Cais-sargues, le Cailar en aval duquel il est aménagé en canal et rejoint le canal du Rhône-à-Sète au NNO d'Aigues-Mortes. Env. 85 km.


VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON

(Vilanva-d'Avignon) 30400, alt. 25 m, chef-lieu de canton situé sur le Rhône (Q/R 32 s/carte de l'arr.). Arr. de Nîmes. 11 791 hab., les Villeneuvois (oises) du Gard ; sup. 1827 ha.


 **Patrimoine**. Cité fortifiée  à remarquable architecture civile et sacrée (à restaurer). Tour  Philippe-le-Bel du 13^e/14^e s. classée. Fort  Saint-André du 14^e classé avec châtelet (tour du Roi-Jean) et tours rondes à mâchicoulis. Nombreux palais et hôtels particuliers classés.

Collégiale  Notre-Dame du 14^e classée (objets classés). Chartreuse  du Val-de-Bénédiction du 14^e classée : porte du 17^e ; église du 14^e ; bâtiments conventuels ; fontaine Saint-Jean du 18^e à rotonde octogonale. Plusieurs chapelles classées dont celle de Notre-Dame-de-Belvèzet, romane du 12^e.


 **Culture et artisanat**. Architecture et collections «Chartreuse du Val-de-Bénédiction» (14^e). Bibliothèque.

Musée  Pierre-de-Luxembourg. Poterie, sculpture, bijoux fantaisies, figurines, objet d'art, statuettes, fèves,

artistes peintres. Rencontres culturelles (juillet). Théâtre associatif.

 **Fêtes et animations**.

Fêtes : St-Marc et foire aux Vins (fin avril) ; de la Musique (21 juin) ; St-Jean (fin juin) ; votive (fin juillet). Spectacles dans le cadre des festivals d'Avignon (juin/juill.). Théâtre (juillet). Marchés : hebdo (jeudi et sam.) ; Provençal ; à la Brocante (sam. matin). Salon des Antiquaires (sept.). Petit train touristique. Bateau-bus (juill./août). Promenades en calèche (Pâques à sept.).

 **Nature**.

Panorama rhodanien. Jardin botanique de la plaine de l'abbaye ; colline des Mourgues ; jardin de l'abbaye de St-André.

 **Sports et loisirs**.

Boulodrome. Equitation. Gymnase. Parcours sportif. Pêche. Piscine de plein air. Randonnées pédestres (GR 42). Sports nau-



Les communes figurent sur la carte du chef-lieu d'arrondissement (cotes entre parenthèses ; ex. : voir P5)

